

**Autres caisses d'épargne.**—La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, fondée en 1846 et exploitée maintenant en vertu d'une charte de 1871, avait, le 31 mars 1947, un capital versé et une réserve de \$5,750,000, des dépôts d'épargne au montant de \$131,779,257, et un passif global de \$138,687,872. L'actif global s'élève à \$139,245,393, dont plus de 118 millions de dollars en obligations fédérales, provinciales et municipales. La Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec, fondée en 1848 sous les auspices de la Société Saint-Vincent de Paul, incorporée par une loi de la Législature canadienne en 1855 et, plus tard, pourvue d'une charte fédérale en vertu du chapitre 7, 34 Victoria, avait le 31 mars 1947 des dépôts d'épargne de \$21,358,288, un capital versé et une réserve de 3 millions de dollars et un actif global de \$26,477,814. En vertu de la nouvelle charte du 1er septembre 1944, le nom de cette banque a été changé à celui de Banque d'Économie de Québec.

Le tableau 23 donne les dépôts d'épargne de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal et de la Banque d'Économie de Québec, pour les années terminées le 31 mars 1933-1947.

**23.—Dépôts à la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal et à la Banque d'Économie<sup>1</sup> de Québec, années terminées le 31 mars 1933-1947**

NOTA.—Les chiffres de 1868-1926 sont aux pp. 847-848 de l'Annuaire de 1926 et ceux de 1927-1932, à la p. 1012 de l'édition de 1946.

Année	Dépôts	Année	Dépôts	Année	Dépôts
	\$		\$		\$
1933.....	68,113,501	1938.....	77,260,433	1943.....	84,023,772
1934.....	66,673,219	1939.....	81,566,754	1944.....	103,276,757
1935.....	66,496,595	1940.....	79,338,963	1945.....	122,574,607
1936.....	69,665,415	1941.....	78,391,775	1946.....	140,584,525
1937.....	73,450,133	1942.....	74,386,412	1947.....	153,137,545

<sup>1</sup> Autrefois la Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec.

**Syndicats de crédit.\***—La loi provinciale qui régit les syndicats de crédit oblige, dans chaque province, tout syndicat de crédit à faire un rapport annuel de ses opérations au gouvernement provincial. Ces rapports sont réunis et transmis à la division économique du ministère de l'Agriculture, par l'intermédiaire des divers inspecteurs provinciaux. L'analyse de ces rapports, dans leur aspect national, est encore restreinte à cause de la variété des rapports soumis par les diverses provinces.

Le nombre de syndicats de crédit au Canada, en 1945, est de 2,219 ou 8 p. 100 de plus qu'en 1944. L'affiliation augmente de 23 p. 100 et l'actif, de 58 p. 100. Les prêts aux affiliés, en 1945, sont moins considérables qu'en 1944 mais la diminution est considérée comme étant le résultat d'une méthode plus uniforme de faire rapport. Les statistiques de la province de Québec renfermaient auparavant une somme qui peut être appelée prêts de placements aux municipalités, commissions scolaires, églises, etc. Aucune autre province, dans ses statistiques, ne considère ces placements comme prêts effectifs et les chiffres du Québec sont donc réduits, pour fins de comparaison avec ceux de 1945. Il est estimé qu'environ 65 millions de dollars de l'actif total de 1945, dont 59 millions de dollars détenus par les caisses populaires du Québec, doivent être considérés comme prêts de placements.

Naturellement, il y a eu durant la guerre une certaine diminution de la demande de prêts. Les syndicats de crédit et leurs membres ont poursuivi toutefois leur

\* Préparé par J. E. O'Meara, M.A., Division de l'économie, ministère de l'Agriculture, Ottawa.